

taire, monsieur l'Orateur. Puisque le ministre a déclaré très possible qu'il n'y ait pas de paiement définitif pour la campagne 1968-1969, le ministre, ses collaborateurs et le gouvernement appuieront-ils le principe de faire aux agriculteurs de l'Ouest un versement important de tant par acre en remplacement des paiements définitifs dont le gouvernement ne s'acquittera pas?

LE TEMPS FROID ET LES LIVRAISONS

M. S. J. Korchinski (Mackenzie): Une autre question supplémentaire, monsieur l'Orateur. L'an dernier, on avait dit que le grain ne pouvait être livré aux éleveurs terminus car il faisait trop froid, et aujourd'hui, à Camrose, en Alberta, il fait 50 degrés sous zéro, à Fort Qu'Appelle, 35 sous zéro, et à Winnipeg, 27 sous zéro, ce qui viendra peut-être contrecarrer le plan directeur déjà établi. Le ministre peut-il nous dire si, pour cette année, on a pris les dispositions voulues pour parer à certaines éventualités, comme le froid, et s'assurer que les terminus seront pleins quand débute la navigation au printemps?

L'hon. Otto E. Lang (ministre d'État): Si le déchargement à Vancouver a donné lieu à toutes sortes de difficultés l'an dernier, ce n'était pas uniquement dû au temps froid, monsieur l'Orateur. L'acheminement a été paralysé par une abondance de grain humide, facteur qui s'ajoutait au froid qui a sévi non seulement dans les régions des Prairies, où l'on s'y attend, mais partout aussi dans les montagnes et autres régions où l'on ne s'y attend pas. On dit, à Vancouver, qu'il y a à peu près suffisamment de grain en entrepôt pour les navires attendus. Nous ne prévoyons pas avoir de difficulté à transporter les céréales requises pour charger les navires attendus.

M. l'Orateur: Peut-être la présidence pourrait-elle permettre une autre question supplémentaire au député qui a d'abord soulevé la question.

M. Les Benjamin (Regina-Lake Centre): Comme les terminus du syndicat du blé de la Saskatchewan reçoivent 100 wagons par jour, alors qu'ils pourraient en charger 400, et comme au-delà de 200 manutentionnaires de céréales ont été mis à pied, le ministre essaierait-il de convaincre la Commission et les chemins de fer d'augmenter sur-le-champ le nombre des wagons qui parviennent à la Tête des lacs chaque jour?

L'hon. M. Lang: J'ai expliqué au député pourquoi la quantité de wagons qui y parvient est celle qui convient, et je ne crois pas devoir donner cette explication de nouveau.

L'AGRICULTURE

LA POLITIQUE RELATIVE AUX SUBVENTIONS À L'INDUSTRIE LAITIÈRE

[Français]

M. Henry Latulippe (Compton): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Agriculture au sujet de la politique laitière.

L'honorable ministre dirait-il à la Chambre si la somme globale des subventions laitières sera augmentée cette année, afin de permettre le rajustement d'un certain nombre de quotas qui sont inadéquats et qui soulèvent de nombreuses critiques de la part de plusieurs cultivateurs?

[Traduction]

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): Le revenu net des producteurs de lait pourrait être augmenté de diverses façons, dont l'une des plus importantes serait de réduire les frais d'exportation des excédents. Le comité permanent de la Chambre s'occupe actuellement de la question; en outre, nous poursuivons des entretiens avec les producteurs de lait canadiens et bien d'autres organismes de production que la question intéresse directement.

LES COALITIONS

LES MAINMISES ÉTRANGÈRES SUR LES ENTREPRISES CANADIENNES

L'hon. George Hees (Prince Edward-Has-tings): Le ministre des Finances voudrait-il saisir la première occasion, à l'appel des motions, pour faire part à la Chambre des mesures envisagées par son ministère et par le gouvernement pour remédier au problème des mainmises si nombreuses chaque année de firmes américaines sur des compagnies canadiennes? Le ministre nous a signalé en décembre que son ministère examinait attentivement le problème depuis quelque temps.

M. l'Orateur: Le député conviendra, je pense, que ces renseignements devraient normalement faire l'objet d'une déclaration à l'appel des motions.

L'hon. M. Hees: Sauf le respect que je dois à Votre Honneur, j'ai justement demandé au ministre dès le début de ma question, s'il saisirait la première occasion de faire sa déclaration à la Chambre à l'appel des motions. Je le prie simplement de répondre oui ou non.